



> Communiqué de presse <

La question de « la gouvernance et l'équilibre entre les constructions nouvelles et les réhabilitations » du patrimoine existant sont les deux points sur lesquels le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche demande des précisions aux porteurs du projet montpelliérain* de l'Opération Campus avant de valider le dossier Université Montpellier Sud de France.

En effet lors de l'examen réalisé ces derniers jours par le comité de sélection, seuls 2 projets (Lyon et Strasbourg) ont été validés en l'état, sans pour autant que soit déterminé leur enveloppe budgétaire. Le comité a demandé aux 4 autres sites (Bordeaux, Grenoble, Toulouse et Montpellier) de préciser leur dossier.

Sur les 2 principaux points soulevés par le comité de sélection, les porteurs du projet montpelliérain, réaffirment leur engagement.

> Gouvernance

La volonté de donner naissance à une université unique, lisible, forte et ouverte a été affichée dès le mois d'avril 2008 dans la lettre d'intention, en réponse à l'appel d'offres du Ministère dans le cadre de l'Opération Campus. **Il n'y a aucune ambiguïté sur cette volonté ni sur sa réalisation effective.**

Pour preuve, le processus de création du futur PRES est en route. Cet établissement qui verra le jour au cours du 1^{er} trimestre 2009 aura 2 missions essentielles : celle de mener à bien la fusion des 3 universités montpelliéraines et celle de piloter l'opération Campus.

Le processus est d'ores et déjà engagé et avancé, il respecte un calendrier fixé et rythmé par le fonctionnement des conseils de chaque établissement fondateur. Le principe de la constitution du PRES a été voté par les conseils d'administration des trois universités, sa convention constitutive est en cours de validation, et les statuts de cet établissement public leur seront présentés et soumis en décembre, une fois leur rédaction achevée. Devant être ensuite approuvés par décret, ces statuts permettront la désignation de son conseil d'administration, des autres instances consultatives et de son président. Conformément aux engagements, **l'objectif de fusion des 3 universités reste fixé à 2011.**

Avant même l'annonce de la création du PRES les présidentes des trois universités s'étaient engagées dès juillet par une déclaration commune, à élaborer et à présenter au ministère un contrat quadriennal unique et une offre de formation commune afin de donner un signe fort à la tutelle sur leur volonté de fusion.

> Un équilibre entre les constructions nouvelles et la rénovation du bâti existant

Le projet est ambitieux, il a été évalué initialement à plus de 620 M d'euros dans la lettre d'intention, il a été ramené au terme d'études et d'arbitrages à une enveloppe globale de 440 M d'euros avec des opérations jugées prioritaires pour les porteurs et nécessaires au renforcement de l'attractivité du site. Le Ministère demande toutefois aux porteurs de projet de prioriser les opérations en privilégiant les rénovations plutôt que les constructions neuves, en justifiant, pour chaque construction neuve la libération des locaux existants et son adéquation avec le projet scientifique, pédagogique et la vie de campus.

Néanmoins, **les établissements porteurs prennent acte de la demande du comité de sélection et vont, dans les prochains jours, retravailler ensemble, afin d'apporter les réponses adéquates dès lors que les recommandations du Ministère seront précisées.**

Dominique DEVILLE DE PÉRIÈRE
Présidente de l'Université Montpellier 1

Danièle HÉRIN
Présidente de l'Université Montpellier 2

Anne FRAÏSSE
Présidente de l'Université Montpellier 3

Etienne LANDAIS
Directeur Général de Montpellier SupAgro

* Les 3 universités de Montpellier, Montpellier SupAgro et l'École Nationale de Chimie unissent leur force et leurs compétences pour créer un campus ouvert sur la ville et sur le monde, en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil général de l'Hérault, Montpellier Agglomération, la Ville de Montpellier, les organismes de recherche, les pôles de compétitivité et avec le soutien des entreprises locales.